

ACTE DE CESSIION DE PARTS SOCIALES – DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Entre les soussignés :

Monsieur Daniel KANTAPAREDDY, né le 26 mai 1973 à ABYMES de nationalité française, demeurant au Route de Bamboche 97160 Le Moule
Président en exercice de la société **A2K Constructing**, société SAS au capital de 1000.00 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de **Pointe à Pitre** sous le numéro **834 434 490 00019 APE 7490A** dont le siège social est sis à 162 Lotissement Pointe d'Or 97139 Les Abymes.
ci-après désigné « le Cédant »,

Et :

Monsieur GASTON Jean-Michel, né le 13 Octobre 1974 à LES ABYMES, de nationalité française, demeurant au 31 rue les balisiers, Petit Pérou, 97 139 Les Abymes.
ci-après désigné « le cessionnaire »,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 – Cession de parts sociales

Le Cédant déclare céder, par les présentes, compte tenu du passif négatif de la société cède en **contrepartie financière de 70 000.00 € (soixante-dix mille euros)**, une **partie des parts sociales** qu'il détient dans la société **A2K Constructing**, représentant **40 % du capital social**, soit 4 parts sur les 10 parts du capital social global, au profit du Cessionnaire, Monsieur GASTON Jean-Michel.

Article 2 – Consentement

Le Cédant reconnaît avoir pleine capacité pour céder ses parts sociales et déclare que ladite cession est faite de manière libre, volontaire, et éclairée.
Le Cessionnaire accepte expressément la présente cession.

Article 3 – Paiement d'une contrepartie

La présente cession est effectuée **au montant de 70 000.00 €**, sans autre versement de somme d'argent, ni octroi d'avantage matériel ou moral en faveur du Cédant.

Article 4 – Déclaration sur l'honneur

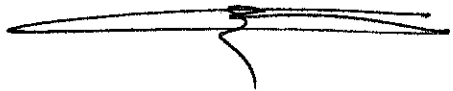
Le Cédant déclare sur l'honneur que les informations ci-dessus sont exactes et sincères, et s'engage à ne formuler aucune revendication ultérieure relative aux parts cédées.

Fait à Moule, le 24 juin 2025

En cinq exemplaires originaux, un pour chacune des parties et des services d'état.

Signature du Cessionnaire :

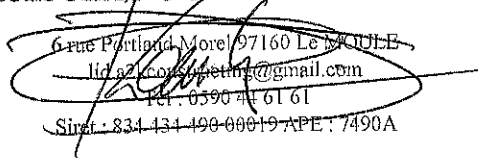
GASTON Jean-Michel



Signature du Cédant :

Daniel KANTAPAREDDY

SAS A2K CONSTRUCTING



6 rue Portland Morel 97160 Le MOULE
td a2kconstructing@gmail.com
Tél : 0590 41 61 61
Siret : 834 434 490 00019 APE : 7490A